



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1097

Approbation de conventions de partenariat entre la Ville de Lyon / Musée des beaux-arts et des organismes de l'enseignement supérieur

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 23 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 OCTOBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), Mme FRÉRY (pouvoir à Mme PERRIN), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1097 - APPROBATION DE CONVENTIONS DE PARTENARIAT
ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEE DES BEAUX-ARTS
ET DES ORGANISMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 septembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les musées de la Ville de Lyon ont établi, au fil des années, des relations de partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur du territoire.

Acteurs essentiels de la diffusion des savoirs et de la connaissance, les musées municipaux, les universités et écoles supérieures de Lyon s'accordent pour développer des actions qui visent à initier des partenariats afin de valoriser les interactions entre art, culture et sciences, de développer les accès au savoir, de contextualiser les apprentissages et de faciliter le transfert des connaissances d'un milieu d'apprentissage à un autre.

L'objectif est ainsi que les musées de Lyon deviennent, pour les étudiants, et plus largement pour la communauté universitaire, enseignants, chercheurs, des lieux de ressources ainsi que de sociabilité et de pratique culturelle.

Cette dynamique s'inscrit également comme un complément indispensable de certains cursus (lettres, arts, histoire, sciences humaines en général), et peut aussi ouvrir de nouveaux horizons aux étudiants et chercheurs d'autres disciplines (sciences, informatiques et numérique) tout en permettant aux artistes et acteurs de la culture d'innover dans des domaines de recherche.

A cette fin, le Musée des beaux-arts développe des partenariats pédagogiques avec diverses formations ayant trait à l'art ou à la culture, proposent des visites de découverte des collections et des métiers du musée, ou des ateliers et des projets collaboratifs, accueillent des cours d'histoire de l'art devant les œuvres, organisent des journées de présentation des métiers du musée, dans une optique plus professionnalisante.

Une programmation dédiée permet aux étudiants d'autres formations d'identifier le musée comme un lieu ouvert de découvertes et d'échanges.

A terme, ces démarches concourent à l'intensification des pratiques artistiques et culturelles des étudiants et au développement de la fréquentation étudiante.

Dans ce cadre, le Musée des beaux-arts a entrepris des réflexions avec les établissements suivants :

I- L'ENSAL – École nationale Supérieure d'Architecture de Lyon :

Pour les stagiaires de la formation professionnelle continue, dans le cadre du cours de culture visuelle, le musée accueillera dans ses murs :

- 4 séances de 3 heures pour les L2 : histoire de l'art de l'Antiquité au XVIII^e siècle ;
- 4 séances de 3 heures pour les L3 : histoire de l'art des XIX^e et XX^e siècles.

Les séances seront assurées par un médiateur du musée et facturées 200 euros la séance.

Pour les étudiants de L2 de la formation initiale, dans le cadre du cours d'histoire de l'architecture du XV^e au XVIII^e siècle, deux cours magistraux, assurés par un professeur de l'ENSAL, sont organisés au premier semestre au musée autour des collections et une journée d'étude intitulée *Les Leçons de Rome* se déroulera au musée fin mars 2022, dans le cadre de la préparation d'un voyage d'étude à Rome.

II- L'ESAA - L'École supérieure d'arts appliqués La Martinière-Diderot :

Les étudiants du Diplôme supérieur d'arts appliqués design (DSAA-D), sont invités à travailler à la conception de médiations ou d'installations dans les différents départements du musée pour mettre en valeur des œuvres et des espaces de leur choix, le temps de la Nuit européenne des musées (19h- minuit) 2022.

Afin de rendre possible les projets des étudiants, le musée versera une somme forfaitaire de 2 000 € à l'ESAA La Martinière-Diderot.

III- L'ICART – L'École du management de la culture et du marché de l'art :

L'ICART – École du management de la culture et du marché de l'art a été l'une des premières écoles à préparer aux métiers de la médiation culturelle, de la communication et du management culturel et du marché de l'art.

L'antenne lyonnaise propose aux étudiants de 1^{ère} et de 5^e année en formation ingénierie culturelle, la conception de projets pluridisciplinaires autour des arts plastiques, de la musique, du cinéma ou encore du spectacle vivant, en collaboration avec une institution partenaire.

Afin de familiariser les étudiants de cette filière au fonctionnement d'une institution muséale, mais aussi de leur faire mieux connaître le musée et ses collections, sont prévus une journée de présentation institutionnelle à destination des étudiants de 5^e année en vue de leur participation à la nocturne étudiante du musée qui se tiendra à la mi-mars 2022 et un workshop, d'une semaine au musée, à destination des étudiants de 1^{ère} année, autour de l'exposition Vanités du MAC/MBA et des actions communes pouvant être initiées dans le cadre du Pôle MAC/MBA.

IV- Sciences Po Lyon - Institut d'études politiques de Lyon :

L'Institut d'études politiques de Lyon forme, à travers la spécialité MACI (Management et actions culturelles à l'international), des responsables des secteurs publics, parapublics et privés capables de manager les échanges culturels internationaux sous leurs aspects économiques, juridiques, politiques et institutionnels, de comprendre et de maîtriser la mondialisation culturelle dans toutes ses dimensions.

Cinquième et dernière année d'études, le MACI est professionnalisant et s'organise autour d'un projet collaboratif avec une institution culturelle au premier semestre.

Le Musée de beaux-arts accueille un binôme d'étudiants de 5^{ème} année dans le cadre de ce projet qui sera consacré à l'organisation de la nocturne étudiante 2022 du musée.

Une étude prospective et un benchmarking seront menés afin de repérer les pratiques d'autres musées dans l'organisation d'événements similaires et d'évaluer la visibilité de la Nocturne auprès des étudiants comme des administrations de l'enseignement supérieur. Dans un second temps, le binôme travaillera à l'élaboration d'un plan de communication, notamment sur les réseaux sociaux, mais aussi sur les campus et auprès des différents BDE. Il produira l'appel à candidatures et initiera la programmation de l'édition 2022.

Le projet collaboratif fait l'objet d'une évaluation et d'une notation de coefficient 6.

V- L'ENS classe CPES Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur de L'Ecole normale supérieure :

La Classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES) littéraire de l'ENS Lyon offre la possibilité à des lycéens de bénéficier d'un encadrement pédagogique renforcé et d'un tutorat individualisé.

Elle propose un programme d'enseignement exigeant : lettres, philosophie, histoire, géographie, sociologie, économie, science politique, anglais, une seconde langue vivante pratiquée dans le cadre du centre de langues, une initiation à l'histoire des arts, aux études théâtrales et aux études cinématographiques.

Soucieux de lier l'enseignement d'histoire de l'art aux pratiques professionnelles qui peuvent en découler, l'ENS et le Musée des beaux-arts s'associent dans un partenariat pour la formation et l'information des étudiants à l'histoire de l'art ainsi qu'aux métiers liés à cette filière, exercés au musée avec une visite commentée des collections permanentes « Le musée autrement », accompagnée d'une présentation du fonctionnement de l'institution et des métiers du musée et une visite des expositions en cours de la saison.

VI- Le Lycée Auguste et Louis Lumière : Classe préparatoire aux études supérieures / Classe d'approfondissement en arts plastiques (CPES-CAAP) :

La Classe préparatoire aux études supérieures / Classe d'approfondissement en arts plastiques (CPES-CAAP) du Lycée Auguste et Louis Lumière prépare 26 étudiants aux concours d'entrée des Ecoles supérieures d'art, comme les écoles des beaux-arts, les arts décoratifs, les écoles de l'image, etc.

Afin de donner aux étudiants une grande proximité avec les collections, plusieurs visites et un séminaire sont organisées chaque année.

Le séminaire de muséographie est proposé aux étudiants qui, à partir d'un choix d'œuvres des collections du MAC et du MBA, travaillent au montage (fictif) d'une exposition autour d'une problématique qu'ils auront préalablement définie. Ce travail de recherche documentaire, de synthèse et de muséographie sera évalué conjointement par les enseignants et deux personnes du service culturel du Musée des beaux-arts, ainsi qu'un représentant du MAC. Il fera l'objet d'une restitution et d'une remise de prix dans l'auditorium du musée.

VII- L'École centrale de Lyon :

L'École centrale de Lyon a pour mission de former des ingénieurs généralistes et en apprentissage ainsi que des docteurs multidisciplinaires. Au-delà du socle de compétences scientifiques et techniques qu'elle enseigne, l'École centrale propose une ouverture sur le monde et une approche des sciences humaines et sociales, qui font aujourd'hui la valeur ajoutée des ingénieurs Centraliens de Lyon.

Elle propose également des visites et conférences relatives à l'art à destination aussi bien des élèves et étudiants que des personnels.

Dans le cadre du cours « Mondialisation et transculturalités » à destination des étudiants semestre 8, deux séances annuelles sont programmées au Musée des beaux-arts autour des expositions temporaires ou des collections permanentes.

Ces séances sont constituées chacune d'un cours magistral dans l'auditorium du musée suivi d'une visite accompagnée dans les salles.

Par ailleurs, les étudiants de l'École centrale peuvent participer, sur la base du volontariat à la Nocturne étudiants qui a lieu chaque année au musée et à des projets dans le cadre de la Nuit des Musées.

VIII- Le Lycée du Parc – Classe préparatoire aux grandes écoles :

Le lycée du Parc propose, aux élèves de classes préparatoires littéraires, une formation en histoire de l'art, pour laquelle le Musée des beaux-arts de Lyon est un partenaire privilégié.

Afin de donner aux étudiants une grande proximité avec les collections du musée, plusieurs visites sont organisées par leur professeur dans les collections permanentes et expositions temporaires du musée.

Soucieux de lier l'enseignement d'histoire de l'art aux pratiques professionnelles qui peuvent en découler, le Lycée du Parc et le Musée des beaux-arts s'associent pour l'organisation d'actions pédagogiques au musée à destination des étudiants d'hypokhâgne et de khâgne.

Pour les élèves de première année (Hypokhâgnes) : un parcours thématique dans les collections permanentes à définir avec l'enseignant (« Figures et représentation du corps du Moyen Âge à nos jours ») et un parcours thématique dans les collections permanentes en lien avec le nouveau sujet du concours d'entrées aux ENS (« L'art et l'animal ») et une visite des expositions temporaires de chaque saison.

Pour les élèves de deuxième année (Khâgnes) : deux parcours dans les collections permanentes en lien avec les deux sujets du concours d'entrées aux ENS (« Sculpture monumentale » et « L'art et l'animal ») et une visite des expositions temporaires de chaque saison.

Pour les deux niveaux : dans le cadre de la préparation du concours d'entrée aux ENS, deux conférences en lien avec les sujets de l'année seront proposées, ouvertes plus largement au public étudiant, dont l'une a lieu dans l'amphithéâtre du Lycée du Parc et l'autre est accueillie dans l'auditorium du musée.

IX-Université Lyon 2 – UFR Temps et Territoire :

Ce partenariat entre l'UFR Temps et Territoires, département histoire de l'art at archéologie (M2 Connaissance du monde professionnel), entité de l'Université Lumière Lyon 2 et le Musée des beaux-arts s'inscrit dans le cadre du partenariat qui unit l'Université Lyon 2 et le musée pour la mise en œuvre de projets pédagogiques, scientifiques et culturels bénéficiant aux étudiant-e-s des diverses composantes et laboratoires de l'université, dont l'UFR des langues, l'UFR de lettres, sciences du langage et arts, la faculté de droit Julie-Victoire Daubié, l'UFR Temps et territoires, le Centre international d'études françaises.

La mise en œuvre de ce partenariat consiste en un cycle de cours composé de visites guidées des collections et/ou exposition, la mise à disposition d'espaces de travail (salle Chenavard, bibliothèque/documentation), le montage d'une exposition virtuelle à partir des collections ibériques du XV^e siècle du musée sur le logiciel OMEKA.

Les étudiants présenteront leur projet en janvier 2022 à un jury constitué d'enseignants de l'Université Lyon 2 et de personnels du musée dans l'auditorium du musée.

Ces partenariats sont formalisés dans les conventions jointes au présent rapport.

Vu les projets de conventions ;

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Les conventions susvisées, établies entre la Ville de Lyon / Musée des beaux-arts et l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon, l'École supérieure d'arts appliqués La Martinière-Diderot, l'ICART-École du management de la culture et du marché de l'art, l'Institut d'études politiques de Lyon, l'École normale supérieure de Lyon, le lycée Auguste et Louis Lumière, l'École centrale de Lyon, le Lycée du Parc, l'Université Lyon 2, sont adoptées.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions et tout document afférent et à les exécuter.
- 3- Le tarif de 200 euros pour une séance de trois heures d'histoire de l'art assurée par un médiateur du Musée des beaux-arts est approuvé.
- 4- La gratuité d'entrée au Musée des beaux-arts et des visites commentées réalisées dans le cadre des partenariats susvisés, pour les étudiants concernés et leurs enseignants, est approuvée.
- 5- Les recettes seront imputées sur les budgets 2021 et 2022, nature 7062, fonction 322, programme ACPBA, opération CULTURBA, LC 66080.

- 6- Les dépenses seront imputées sur le budget 2022, nature 6228, fonction 314, programme ACPBA, opération CULTURBA, LC 66138.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET